

### Dans les Archives

Les rapports annuels de 1922 et 1923 de M. de La Martinière, archiviste du Morbihan, signalent d'importants travaux accomplis dans ce dépôt. Les collections ont pu être enfin transférées dans le nouveau bâtiment, construit spécialement à cet effet suivant les données les plus modernes. La bibliothèque historique s'est beaucoup accrue et compte aujourd'hui environ 1500 ouvrages dont un catalogue méthodique est en cours. La rédaction de l'Inventaire des archives se poursuit régulièrement; le rapport de 1923 énumère les répertoires manuscrits qui, en plus des inventaires et répertoires imprimés, sont mis à la disposition des chercheurs.

Le service des Archives du Finistère vient de mettre en distribution le tome II de l'Inventaire sommaire des archives de ce département. Ce volume, dont la rédaction, commencée en 1890 par F.-M. Luzel, reprise en 1900 par M. de La Rogerie, a été achevée par M. Waquet, concerne les fonds de la Cour royale de Brest et Saint-Renan et de la juridiction du Châtel à Brest. Outre 520 pages d'inventaire proprement dit et d'index alphabétique, il présente une introduction historique de quatorze pages où se trouvent rassemblés beaucoup d'utiles renseignements sur l'organisation administrative et judiciaire de la Bretagne en général et du Léon en particulier, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Pour l'histoire du grand port breton et pour celle des familles qui y ont résidé au XVIII<sup>e</sup> siècle, cet inventaire est de la plus grande importance. Le laborieux annaliste de Brest, Levot, n'avait étudié aucun de ces fonds. Rappelons que le tome III de la collection a paru en 1914 et que le tome IV, consacré à l'Amirauté de Léon, est sous presse. Le nouveau volume est en vente aux Archives du Finistère, ainsi que dans les principales librairies de Brest et de Quimper, au prix de 15 francs (20 fr. à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1924).

---

### Un recueil de chansons bretonnes

La Bibliothèque nationale vient de s'enrichir d'une importante collection de chansons bretonnes (4<sup>o</sup> Yn 5, 1 vol. ; 8<sup>o</sup> Yn 98, 2 vol.). Imprimées sur des feuilles volantes destinées à

être vendues à bas prix, ces modestes poèmes, d'un grand intérêt linguistique et littéraire, auraient fort risqué d'être perdus si un esprit averti n'avait résolu par ses dernières volontés de les laisser à notre grand dépôt. C'est donc au regretté compositeur Vinet que nous devons leur conservation. Lui-même n'était pas Breton. Né en Poitou, le 8 septembre 1847, il s'est éteint à Paris en janvier 1921. Mais de fortes attaches de famille le rapprochaient de la Bretagne; c'est ainsi qu'il fut amené à faire la connaissance du colonel Bourgeois dont la collection lui fut confiée par son exécuteur testamentaire M. Prevost. Antoine-Hippolyte Bourgeois était un Breton d'adoption. Sa famille, originaire d'Amiens, s'était distinguée dans la haute magistrature. Sa mère était sœur de M. Raoul-Duval, sénateur et président à la Cour de Bordeaux. Son père était intendant militaire. Il naquit à Brest le 10 juin 1824; après sa carrière militaire il vint s'y retirer et y mourut le 30 mars 1904. Dans la retraite, il demeurait infatigable. Il était administrateur de la Caisse d'épargne, secrétaire général de la Société d'Agriculture, membre de la Société académique, etc. Passionné pour la langue bretonne, il était arrivé à connaître à fond les quatre dialectes bretons, mais il avait une prédilection pour celui du Léon qu'il considérait comme le plus riche et le plus pur. Il avait fondé à Brest un cours de breton. Ses campagnes de recherches les plus actives et les plus fécondes s'étendent de 1882 à 1895. Il rassembla une quantité considérable de pièces, dont, sans son zèle, la perte serait irrémédiable. Si jamais la langue bretonne vient à disparaître, les philologues chercheront dans ces mauvais papiers d'inappréciables témoins. Et, comme elles sont accompagnées de notations musicales ajoutées à la main, il est facile de leur rendre leur vie d'antan.

Nous ne pouvons donner les titres de ces nombreuses poésies. Il en est de fort antérieures aux recherches du colonel Bourgeois, les plus anciennes sont : *Disput etre ar maro hac un den yaouanc*, datée de frimaire an VII, *Histoar an ermit Yan Guerin*, de vendémiaire VIII, et *Ar pec'heur penitant*, de vendémiaire XII. Un grand nombre sont des cantiques aux vierges des vieux sanctuaires ou aux canonisés modernes : à Michel le Nobletz (1897), au curé d'Ars (1867); *Kimmriad ar misioner*, à Théophane Vénart. D'autres évoquent des thèmes

traditionnels, des poèmes épiques, des dialogues tendres, des disputes de principe : *Chanson ar c'haje*, *Chanson ar souben les Guin-ardant*, *Buez an otrou St Guillerm duc a Guienne*, *Ker-Is*, *ar roue Gralon*, *Chanson cloarec Pennpaul*, *Chanson var sujet ur Soudard yaouanq hac e Vestres*, *dispartiel er bloa 1832*, *Kimiad etre daou den yaouanc ous en ann separi*. *Kimiad eur c'houscrit*. Disputes entre paysans et habitants des villes. Les souvenirs patriotiques tiennent une grande place : *Brezel ann Itali* (1859), *Victor Sebastopol* (1855), *Guerz Brezell Madagascar*, *Kimiad Potret Lanarvily a barti da Conli da rejoigni oc'hommandant an otrou de Vincelles*. Par ce dernier exemple on juge combien cette langue est farcie de mots français. Les grands assassins occupent avec succès l'imagination populaire : *Recit terrible*, *Ravachol guillotinet*, *Guerz Helena Jegado* (1852). *Guerz ar president Carnot* (1894). La politique intervient parfois : *Gambetta e varo*, *Giniveles ar prinz Napoleon*, *mab hon impalaer*. Cette énumération suffit à faire conjecturer la richesse de ce recueil auquel se sont intéressés des celtisants tels que MM. J. Loth, Ernaut, F. Vallée. C'est à eux ainsi qu'aux musicographes et non pas à nous qu'il appartient d'en mesurer exactement l'intérêt.

B.-A. P. H.

NOTA. — Ces poésies seront classées dans la série Yn (poésie celtique). A ce propos, rappelons que cette série qui, en 1897, ne comptait pas moins de 768 articles, a été l'objet d'un Catalogue imprimé en 1750 qui se trouve dans la Salle de travail de la Bibliothèque nationale à la disposition des lecteurs.

---